

01.11.2011 - 11:45 Uhr

La SSO soutient le référendum contre le projet dit de managed care

Berne (ots) -

La Société suisse des médecins-dentistes SSO soutient le référendum contre le projet de révision partielle de la LAMal (réseaux de soins) adopté par le Parlement. Ce projet restreint le libre choix du médecin et constitue un pas de plus vers une médecine d'Etat.

Au cours de la session d'automne qui vient de s'achever, le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté le projet de révision de la LAMal dit de managed care qui prévoit d'inciter les assurés à opter pour un réseau de soins par le biais d'incitations financières.

La participation à un réseau de soins est subordonnée à l'obligation de se faire soigner en premier lieu par des médecins appartenant à ce réseau de soins. Il s'agit là d'une restriction indiscutable au libre choix du médecin ou du médecin-dentiste. La SSO s'élève contre une telle limitation du droit d'autodétermination du patient. Les obligations découlant de la participation à un réseau de soins constituent un pas supplémentaire vers une médecine d'Etat.

Pour ces raisons, la SSO a décidé d'apporter un soutien actif au comité référendaire et a invité ses membres à recueillir des signatures contre le projet de révision de la LAMal auprès de leurs patients et connaissances.

Contact:

Felix Adank

Service de presse et d'information de la SSO

Tél.: +41/31/310'20'80

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100007849/100707097> abgerufen werden.